



© WWF/ Hartmut JUNGIUS, glacier d'Aletsch

Communiqué de presse de l'association «Initiative pour le climat»

La Suisse doit se doter d'une loi sur le CO₂ plus efficace

Berne, le 26 février 2009 – Une révision de la loi sur le CO₂ se basant sur les propositions du Conseil fédéral ne permettrait assurément pas à la Suisse d'atteindre l'objectif de réduction des émissions de CO₂ scientifiquement nécessaire et exigé par l'«Initiative populaire pour un climat sain». L'association «Initiative pour le climat» n'accepte pas les variantes proposées en tant que contre-projet par le Conseil fédéral. Elle exige de ce dernier qu'il soumette une nouvelle variante, fondée sur les réalités scientifiques et prenant en considération la responsabilité de la Suisse dans ce domaine. Par ailleurs, l'association démontre aujourd'hui dans une étude que les bénéfices secondaires pour la santé publique d'une réduction des émissions de CO₂ s'accompagneraient en outre d'économies substantielles, atteignant pas moins de 800 millions de francs suisses par an.

«La Suisse doit se doter d'une loi sur le CO₂ véritablement efficace et digne de ce nom», déclare Thomas Vellacott, président de l'association «Initiative pour le climat». «En effet, ces deux variantes ne permettent pas à la Suisse d'apporter son indispensable contribution à la résolution du problème climatique mondial. En tant que contre-projet à l'«Initiative pour le climat», ces deux variantes sont par conséquent tout à fait inacceptables. » D'après les résultats des études, la hausse de la température moyenne mondiale doit absolument être limitée à 2°C par rapport à l'ère préindustrielle, si l'on veut éviter que le réchauffement climatique n'ait des conséquences catastrophiques. Pour s'engager sur cette voie, il convient d'atteindre l'objectif de réduction d'au moins 30% des émissions de CO₂ sur le territoire national, exigé par l'«Initiative populaire pour un climat sain».

En tant que pays industrialisé, la Suisse porte sa part de responsabilité dans la concentration actuellement élevée de CO₂ dans l'atmosphère. Par conséquent, elle doit aujourd'hui véritablement contribuer à la réduction des gaz à effet de serre en diminuant ses émissions nationales aussi en Suisse. Pourtant, les propositions du Conseil fédéral prévoient une réduction de fait nulle ou allant jusqu'à 15% sur le territoire national.

Une politique climatique ambitieuse permet de dégager des avantages écologiques et économiques. La réduction des émissions de CO₂ s'avère notamment profitable pour la santé publique. L'étude publiée aujourd'hui révèle qu'une politique climatique active a en outre pour effet de réduire les émissions de polluants atmosphériques et ainsi de prévenir des dommages considérables sur la santé humaine, les récoltes et les matériaux. Si l'on admet qu'une réduction de 20% des émissions de CO₂ à l'horizon 2020 permettrait d'économiser 174 millions de francs suisses par an, une réduction de 30 ou 40% entraînerait une économie de 540 millions, respectivement 800 millions de francs suisses par an au cours de la même période. Une étude récemment publiée par McKinsey montre que la Suisse

dispose notamment de forts potentiels de réduction des émissions de CO₂ dans les secteurs du bâtiment (en particulier grâce à l'adoption de systèmes de chauffage et de matériaux d'isolation plus performants) et du transport routier (véhicules propres et transfert du trafic de la route au rail), s'avérant bénéfiques sur le plan économique.

Fin de la procédure de consultation: 17 mars 2009

Ce communiqué de presse, le texte de l'Initiative, l'étude en allemand intitulée «Reduktion von CO₂-Emissionen und ihr Sekundärnutzen», son résumé en français, ainsi que la réponse apportée par l'association «Initiative pour le climat» dans le cadre de la procédure de consultation peuvent être consultés dans la rubrique Médias du site www.oui-initiativeclimat.ch

Contact:

Thomas Vellacott, président de l'association «Initiative pour le climat», 079 291 95 72, thomas.vellacott@wwf.ch

Miriam Behrens, vice-présidente de l'association «Initiative pour le climat», 079 750 48 77, miriam.behrens@gruene.ch

Comité de direction de l'initiative en faveur du climat:

ATE

Ecologie libérale

Fondation suisse pour l'énergie

Greenpeace

Initiative des Alpes

Les Verts Suisses

PS Suisse

Syndicat du personnel des transports

WWF Suisse

Membres de l'association faïtière:

Association Suisse pour la Protection des Oiseaux ASPO/BirdLife Suisse		ATE
Bioterra	Centre de compétences du développement durable de Langenbruck	
CIPRA Suisse	Club des Sans-voitures Suisse CSS	Déclaration de Berne
Ecologie libérale l'Energie SES et Développement	Fédération Suisse des Amis de la Nature Greenpeace Suisse Hausverein Suisse	Fondation suisse pour Groupe de travail Tourisme Jeunes Vert-e-s
Jeunesse socialiste suisse JS Wirtschaftsordnung (association pour un ordre économique naturel)	Initiative des Alpes	Initiative für Natürliche L'association actif-trafiC
Les Verts Suisse Immensee environnement	Médecins en faveur de l'Environnement Mobilité piétonne Parti des verts libéraux	Mission Bethléem Oeku Eglise et PEV Suisse
Pro Natura - Ligue suisse pour la protection de la nature		PRO VELO Suisse
PS Suisse transports suisse SEV	SKF/ Ligue suisse des femmes catholiques Vereinigung Bündner Umweltorganisationen	Syndicat du personnel des WWF Suisse